RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis voté en plénière du 12 juin 2018

Mieux investir pour la France – Rapport annuel sur l'état de la France en 2018

Déclaration du groupe de la Coopération

Le Rapport annuel sur l'état de la France 2018 est placé sous le signe de l'investissement et c'est une orientation que le groupe de la coopération apprécie dans la mesure où ce sujet est primordial pour notre économie. Globalement, le groupe de la coopération valide l'ensemble des préconisations relatives à cet enjeu.

Même si certains indicateurs économiques, comme ceux de l'emploi ou de la croissance, se sont légèrement améliorés, cet impact positif semble encore bien insuffisant pour permettre de réduire les inégalités sociales et territoriales qui persistent et pour permettre un accès facilité au logement pour tous.

Ainsi, dans l'objectif de réduire ces écarts entre citoyens et entre territoires, mais aussi afin de répondre aux défis que représentent les transitions écologiques, énergétiques, numériques, il faut mettre l'accent sur des investissements ciblés, efficaces et générateurs de progrès et d'emploi pour notre pays.

Les entreprises coopératives ont elles aussi besoin de pouvoir compter sur des infrastructures de réseaux de qualité pour pouvoir se développer ; elles ont besoin de pouvoir bénéficier d'investissements publics qui favorisent la compétitivité, l'innovation, la structuration des filières. Concernant le secteur agricole, elles comptent en particulier sur la mise en œuvre effective du plan d'investissement annoncé dans le cadre des États généraux de l'alimentation, destiné à transformer le secteur et à mieux répondre aux attentes des consommateurs.

Dans le même temps, il est légitime que, dans un contexte de contraction de la dépense publique, et de défiance à l'égard de l'action publique, l'efficacité des investissements et leurs impacts sur le long terme sur du point de vue économique, social et environnemental, soient plus que jamais être sous le feu des projecteurs.

Le groupe de la coopération souhaiterait aussi attire l'attention sur le rôle des collectivités locales dans le développement des entreprises, en particulier dans les régions rurales. Il adhère au soutien aux écosystèmes territoriaux proposé dans l'avis, ainsi qu'à l'appui suggéré à l'économie de proximité et notamment à l'économie sociale et solidaire, qui est source d'emplois non délocalisables et ancrés sur les territoires.

Les entreprises coopératives, qui sont présentes dans de nombreux secteurs économiques : l'agriculture, le logement, l'industrie, la distribution, et d'autres encore, représentent un mode d'entreprendre différent et pertinent pour notre pays car elles valorisent les territoires, fixent les

emplois, et sont vecteurs de diffusion de l'innovation. Elles investissent toujours avec en point de mire le long terme et la création de valeur.

Le groupe de la coopération remercie les rapporteurs pour leur travail, ainsi que les différentes formations de travail pour leurs contributions à cette nouvelle édition du Rapport annuel pour l'état de la France, et il a voté l'avis.